

PRÉVENTION, DÉPISTAGE ET RISQUES AGGRAVÉS

Formation gratuite à la prescription des Traitements de substitution nicotinique

Maison de Provence de la Jeunesse et des Sports à Aix en Provence

Mardi 06 novembre 2018

Horaires de l'évènement : A partir de 19h30

Dans le cadre de la campagne **Moi(s) sans tabac 2018**, le CoDEPS13 et le DICAdd13 organisent une **formation gratuite à la prescription des Traitements de substitution nicotinique**, animée par le **Dr Thierry VENTRE, médecin addictologue,**

[Invitation et bulletin d'inscription](#) à télécharger

Toutes les catégories professionnelles suivantes sont habilitées à prescrire des traitements de substitution nicotinique :

- > Médecins généralistes et spécialistes
- > Médecins du travail
- > Infirmier(e)s
- > Masseurs-Kinésithérapeutes
- > Chirurgiens-dentistes
- > Sages-femmes

Cette année, une seule formation sur la prescription des traitements de substitution nicotinique vous sera proposée, ne la ratez pas !